permettent d'établir la largeur de la porte, au niveau du tableau, à 1,15 m et, au niveau de l'embrasure, à 1,49 m.

Le mur sud est percé d'une porte, aux jambages en grès, qui permet d'accéder à l'antichambre de la chapelle d'Alexandre le Grand (SX.4). Ce mur est conservé, comme tous les autres dans cette partie de l'édifice, sur deux assises, soit environ 1,73 m.

Le sol

Composé de grandes dalles d'environ 0,77 m d'épaisseur, le sol est en excellent état de conservation. Deux engravures rectangulaires, de 0,85 m × 1,64 m et 0,10 m de profondeur, ont été creusées dans le sol, adossées au revers de la porte d'entrée. Elles sont identiques à celles observées dans la première antichambre et étaient, selon J. Lauffray, destinées à accueillir des statues, qui regardaient vers le sanctuaire[310]. Une fosse de dépôt a été aménagée dans le dallage devant la porte orientale, légèrement au nord de l'axe de la pièce.

Les blocs épars et le mobilier

Dans l'angle sud-est de la salle est entreposée une base de statue en calcaire, au nom d'Amenemhat III, de 1,14 m × 0,99 m et 0,30 m d'épaisseur. Elle n'est mentionnée dans aucun document de fouilles[311] (fig. 67).

Une statue du roi en adoration, en granite rose, a été découverte dans cette salle par A. Mariette en juillet 1860. Elle se trouve aujourd'hui au musée du Caire. D. Laboury propose de la raccorder à la base qui se trouve dans la première antichambre[312]. Il est possible

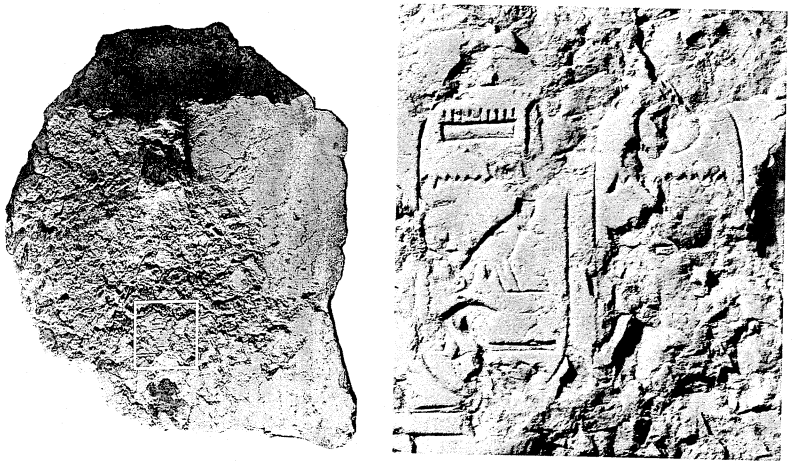

Fig. 67. — Base de statue au nom d'Amenemhat III (clichés CFEETK, A. Chéné).

310. J. Lauffray, « Le secteur nord-est du temple jubilaire de Thoutmosis III à Karnak. État des lieux et commentaire architectural », *Karnak* II (= *Kêmi* XIX), 1969, p. 191.

311. PM II², p. 119 ; P. Barguet, *Temple*, p. 192, n. 4.

312. PM II², p. 126 ; musée du Caire, *CGC* 594, *JE* 11249 ; L. Borchardt, *Statuen und Statuetten*, *CGC*, t. II, p. 148-149, pl. 107 ; A. Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, Le Caire, 1872, pl. 33 ; A. Mariette, *Karnak*, rééd. Wiesbaden, 1982, p. 34 ; D. Laboury, *La statuaire de Thoutmosis III*, *Aegyptiaca Leodiensa* 5, Liège, 1998, p. 167-175 (C 39, C 40) ; PM mentionne que cette statue a été découverte dans le couloir des magasins sud, mais D. Laboury a démontré que cela relevait d'une confusion sur le terme employé par Mariette pour décrire l'emplacement de sa trouvaille.

que cette statue ait appartenu à une paire. Une statue de provenance inconnue, aujourd'hui exposée au musée de Plein Air à Karnak, semble être une copie fidèle de celle découverte par A. Mariette. C'est pourquoi, D. Laboury propose que cette statue ait également orné l'antichambre du sanctuaire axial, en formant une paire[313].

Entre les joints du dallage de la salle et dans l'excavation du seuil de la porte, de nombreux fragments ont été retrouvés[314] :

— des fragments de parois en calcaire, dont un décoré d'une frise de *khékérou* ;
— des fragments de parois en grès, dont certains décorés ;
— un élément appartenant au fût d'une colonne terminé par un tore ;
— des éclats de granite rose provenant vraisemblablement du montant sud de la porte ;
— des fragments d'une statue en granodiorite, dont un angle de socle, une partie de mollet et de pied ;
— un vase entier découvert entre deux blocs, sous le seuil de la porte d'entrée, dans la salle, et qui pourrait dater de la XVIII[e] dynastie[315].

2.2.7.3. Le sanctuaire (SX.3)

[Pl. 22 : coupes A-A' et B-B' ; pl. 25 : coupes O-O' et P-P'.]

Dimensions : 4,18/4,20 m × 5,25 m.

Les murs

Le mur ouest, conservé sur deux assises, soit environ 1,75 m, est percé de la porte d'accès à la salle. Le seuil en granite rose comporte deux cavités de crapaudines, qui indiquent que cette porte avait deux vantaux. Les montants du tableau ne sont pas conservés, et seule l'embrasure est encore en place[316]. Les revers des jambages de la porte sont en grès, et les chambranles sont en surépaisseur sur le mur. La largeur de l'ébrasement de la porte est de 1,49 m, alors que celle du tableau, en ressaut sur le seuil, est de 1,15 m, et que les chambranles font 0,70 m environ de large.

Le mur nord, qui est préservé sur deux assises, soit environ 1,79 m, est percé dans sa partie orientale d'une baie, dont le seuil est surélevé de 1,05 m par rapport au sol[317]. Cette baie relie la salle (SX.3) au Jardin botanique (JB.1). Son usage est controversé, car certains auteurs y reconnaissent une porte à seuil surélevé[318], et d'autres une simple fenêtre[319]. Quoi qu'il en soit, elle est considérée comme un passage nécessaire pour accéder à la partie retirée du temple : le Jardin botanique (JB.1) et le Sanctuaire caché d'Amon-Rê (JB.2)[320]. Quelle que soit la nature exacte de l'usage qui en était fait — passage d'une simple statue, ou pas-

313. D. Laboury, *La statuaire de Thoutmosis III*, *Aegyptiaca Leodiensa* 5, Liège, 1998, p. 169-175 (C 41).

314. J. Lauffray, « Le secteur nord-est du temple jubilaire de Thoutmosis III à Karnak. État des lieux et commentaire architectural », *Karnak* II (= *Kêmi* XIX), 1969, p. 191.

315. *Ibid.*, p. 190, fig. 4.

316. P. Barguet, *Temple*, p. 197.

317. C'est l'arénisation avancée du seuil de la porte (ou de l'allège de la fenêtre cf. *infra*) qui a trompé A. Varille et J. Lauffray lorsqu'ils mentionnent : 0,85 m de hauteur (cf. A. Varille, « Quelques notes sur le sanctuaire axial du grand temple d'Amon à Karnak », *ASAE* 50, 1950, 1[er] fasc., p. 130 ; J. Lauffray, *op. cit.*, p. 196). Le seuil est aujourd'hui protégé par un platelage en bois, destiné à préserver la pierre d'une usure irréversible, due à la fréquentation intense de cette partie du temple.

318. H. Chevrier, « Rapport sur les travaux de Karnak, 1949-1950 », *ASAE* 50, 1950, p. 440 ; P. Barguet, *Temple*, p. 197 ; J. Lauffray, *loc. cit.* ; N. Beaux, *Le cabinet de curiosités de Thoutmosis III*, *OLA* 36, Louvain, 1990, p. 13-15.

319. A. Varille, *loc. cit.* ; J. Lauffray, *loc. cit.*

320. N. Beaux, *op. cit.*, p. 14, n. 7.

sage des prêtres et du roi —, il s'agit bien d'un passage. Cette baie comporte un chambranle, en surépaisseur sur ses deux faces.

Les murs est et sud sont sauvegardés sur deux assises, soit une hauteur variant de 1,63 m à 1,92 m. La ligne d'assise du décor est légèrement plus élevée sur la paroi du fond (mur est) que sur les murs latéraux. A. Varille en tirait argument pour son hypothèse d'identification du monument en calcite qui se trouvait dans cette salle[321]. Une représentation d'Amon ithyphallique se trouve adossée à l'angle sud-est, comme si l'axe du monument était à l'intérieur du mur de refend mitoyen de la chapelle d'Alexandre le Grand (SX.5)[322]. On attendrait plutôt une représentation axiale de la divinité, ou encore adossée à l'angle nord-est, puisque le Sanctuaire caché d'Amon-Rê se trouve au nord.

Le sol

Le dallage de la salle est constitué en partie de cinq architraves en grès, remployées dont certaines sont au nom d'Hatchepsout-pharaon. Ces architraves ont été retaillées, afin de créer le long des murs sud et nord quatre cuves, qui ont servi de dépôt. La fouille de ces dépôts, par A. Varille, puis par J. Lauffray, a livré un matériel important.

Lors du vidage de la cuve sud-ouest, A. Varille a pu observer que, dans la deuxième assise de fondation du dallage, un bloc en calcaire au nom de la reine était remployé[323].

Les tracés de pose gravés au sol, mentionnés par A. Varille et J. Lauffray, n'ont pas pu être tous retrouvés[324]. Les deux tracés au pied du mur oriental sont encore visibles. Le plus à l'est servait à disposer les blocs du mur oriental lors de sa construction, alors que l'autre indiquait la limite orientale de l'emplacement que devait occuper le socle en calcite lors de sa mise en place. Le tracé de pose axial n'est plus lisible aujourd'hui, du fait de l'usure du grès, due à la fréquentation intense de la salle.

L'usage des cuves de dépôt dans le sol de la salle

Ces cuves ont, vraisemblablement, comme le notait A. Varille[325], servi à introduire dans la salle le grand socle en calcite, selon les techniques employées par les anciens Égyptiens. Les dimensions du socle en calcite, en effet, ne lui permettent pas de passer par la porte du sanctuaire. Il a donc été introduit dans la pièce, soit avant la construction des murs, soit par le haut, avant la mise en place de la couverture. La première solution est moins vraisemblable, parce que le socle aurait alors été exposé à d'éventuels chocs, engendrés par la mise en place, le ravalement et la taille du décor sur les murs de la salle. On sait, du reste, que les Égyptiens savaient mettre en œuvre la seconde solution et faire descendre des masses importantes dans des espaces étroits, grâce à des vérins de sable[326]. Les cuves ont dû servir à insérer des poutres, qui servaient à guider la descente du monolithe. Les cuves ont été utilisées ensuite comme réceptacle pour des dépôts votifs.

321. A. Varille, « Quelques notes sur le sanctuaire axial du grand temple d'Amon à Karnak », *ASAE* 50, 1950, 1er fasc., p. 130.

322. P. Barguet, *Temple*, p. 197 et 285-286.

323. A. Varille, *op. cit.*, p. 133. Un sondage a de nouveau été réalisé au même emplacement en 1997 par L. Gabolde et l'auteur de ces lignes, afin de vérifier la titulature de la reine. Il s'avère que le nom de la reine était originellement celui d'« Hatchepsout-épouse royale » et qu'il a été transformé en « Hatchepsout-pharaon ».

324. A. Varille, *op. cit.*, p. 130 ; J. Lauffray, « Le secteur nord-est du temple jubilaire de Thoutmosis III à Karnak. État des lieux et commentaire architectural », *Karnak* II (= *Kêmi* XIX), 1969, p. 195.

325. A. Varille, *loc. cit.*

326. La technique employée a été probablement la même que celle utilisée pour descendre les sarcophages dans les puits verticaux de certains hypogées, voir à ce sujet D. Arnold, *Building in Egypt*, New York, 1991, p. 73-79, fig. 3.25.

Les axes de la pièce

Sur la paroi orientale, l'adossement du dieu au sud est justifié par l'analyse des axes de symétrie des masses construites du temple d'Amon-Rê. Car le temple d'Amon est dissymétrique par rapport à son axe principal ouest-est, puisqu'il est plus étendu vers le sud. Or, l'axe de la largeur totale de la masse construite passe précisément dans l'épaisseur du mur mitoyen entre les deux chapelles jumelles : sanctuaire axial (SX.3) et chapelle d'Alexandre le Grand (SX.5) (fig. 122)[327]. Cette raison est peut-être suffisante pour que l'on ait dérogé à la règle générale d'orientation des divinités. De plus, il est troublant de remarquer que cet axe est de nouveau marqué dans le sanctuaire adossé de Thoutmosis III, dans la chapelle sud accolée au naos en calcaire : une représentation du dieu y est également adossée au sud.

Les blocs épars et le mobilier

De nombreux fragments en calcite ont été retrouvés dans ce sanctuaire[328]. Ils semblent tous appartenir au même monument : un socle carré de 2,365 m de côté et 1,31 m de haut[329]. Les auteurs sont partagés sur sa destination : ils proposent d'y voir, soit un socle de statue[330], soit un socle de naos[331], soit une table d'offrandes[332]. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de trancher[333]. Peut-être est-il possible d'y ajouter une nouvelle interprétation, liée aux rites de passage d'un espace sacré à un autre espace plus sacré encore. Ainsi, ne s'agirait-il pas d'un socle de purification pour les prêtres et le roi avant l'entrée dans le saint des saints (JB.2) ? Or, on sait qu'une *Ouabit* en calcite, qui avait probablement une fonction similaire, a été retrouvée dans la salle aux deux colonnes-*ioun* (SW.1)[334]. Quoi qu'il en soit, ce socle devait, vraisemblablement, faciliter l'accès à la baie surélevée permettant d'entrer dans la salle hypostyle du Jardin botanique (JB.1). Il fallait, en effet, probablement monter sur le socle pour, ensuite, franchir la porte[335]. L'escalier du socle, qui comportait huit marches, se situait sur l'axe en façade, comme le propose N. Beaux[336] (fig. 68).

Quatre blocs anépigraphes, de la taille d'une talatat, reposent sur l'arase du mur oriental de la salle : deux sont en grès, SX.3.bl1, bl2, deux sont en calcaire, SX.3.bl3, bl4.

327. Voir à ce sujet, *infra*, 4.2.1.1. Axes principaux et secondaires, p. 210-212, fig. 122.

328. Voir à ce sujet A. Varille, « Quelques notes sur le sanctuaire axial du grand temple d'Amon à Karnak », *ASAE* 50, 1950, 1er fasc., p. 127-130 ; P. Barguet, *Temple*, p. 198, n. 1-2 ; J. Lauffray, « Le secteur nord-est du temple jubilaire de Thoutmosis III à Karnak. État des lieux et commentaire architectural », *Karnak* II (= *Kêmi* XIX), 1969, p. 194-196 ; les fragments ont été déplacés en 1993 pour être entreposés sur les banquettes du dépôt lapidaire sud.

329. D'après les dimensions restituées par N. Beaux, *Le cabinet de curiosités de Thoutmosis III*, *OLA* 36, Louvain, 1990, p. 10 ; voir aussi P. Barguet, *Temple*. On peut s'interroger sur la hauteur restituée du monument par A. Varille (*op. cit.*, p. 127), car le nombre et le type de fragments semblent la rendre impossible. En effet, aucun d'entre eux ne donne la hauteur exacte entre le lit de pose et la face supérieure du monument. Une hauteur de 1,05 m est peut-être tout aussi envisageable et aurait l'avantage d'être au même niveau que le seuil de la porte qui s'ouvre sur le Jardin botanique (JB.2). Enfin, A. Varille conteste que ce monument soit monolithique (*op. cit.*, p. 130), ce qui est inexact, car ce qu'il prit pour un joint était en fait la face non décorée qui s'applique contre le mur du fond du sanctuaire ; cf. N. Beaux, *op. cit.*, p. 11, fig. 1 a.

330. P. Barguet, *Temple*, p. 198, n. 2 ; J. Lauffray, *op. cit.*, p. 196.

331. N. Beaux, *op. cit.*, p. 14.

332. A. Varille, *op. cit.*, p. 130.

333. La table d'offrandes semble, cependant, à écarter, car le décor du socle n'appartient pas à ce type de monument.

334. Cf. *supra*, 2.2.4.1. L'hypostyle, p. 89, n. 268.

335. J. Lauffray, *op. cit.*, p. 196 ; N. Beaux, *op. cit.*, p. 14.

336. N. Beaux, *op. cit.*, p. 10 et n. 2, fig. 1 a ; on ne retiendra pas l'hypothèse de J. Lauffray, qui plaçait l'escalier sur le côté nord, car l'assemblage des fragments réalisé par N. Beaux confirme que ce socle avait un escalier axial : cf. J. Lauffray, *op. cit.*, p. 195-196.